

PREMIERS AUDITS DE CERTIFICATION

Retours sur la matinée technique du 6 mars

 **Contact :**

Pour toute information, les SPSTI peuvent contacter
Ghislaine Bourdel : g.bourdel@presanse.fr

Pour toute information sur la base de partage Interstis : **Ata Smaali** : projets@presanse.fr



Une table ronde a accueilli les Directeurs et Responsables qualité de 2 Services certifiés au niveau 3 : Florence Thorin et Théo Andradre pour l'APST 18 à Bourges, et Pierrick Martin et Julien Schoonheere pour le SIST OUEST Normandie à Saint-Lô.

La matinée technique du 6 mars a permis aux premiers Services audités de présenter leur retour d'expérience à l'ensemble du réseau. 130 participants, directeurs et responsables qualité, étaient présents en présentiel ou en Visio.

La séquence s'est ouverte par un rappel de l'état des lieux dans les Services, où l'on dénombre 81 % de SPSTI visant le niveau 1 pour 2025.

organismes de certification. Présanse rappelle l'importance de communiquer aux animateurs qualité régionaux les dates prévues pour les audits, ou au moins la date de la demande d'audit, pour s'assurer de la conformité au décret n° 2022-1031 du 20 juillet 2022, prévoyant ces demandes avant le 30 avril 2025.

Deux témoignages ont ensuite été diffusés en Visio : celui d'Efficienc, Service parisien certifié au niveau 3, et celui des Hauts-de-France, comptant 2 Services certifiés au niveau 1, dont l'ASTIL 62 à Coquelles dans le Pas-de-Calais.

Thibaut Fleury et Meryem Haji, respectivement Directeur général et Responsable qualité d'Efficienc, ont présenté le déroulé de leur audit et les points d'attention, notamment pour le niveau 3. Quelques conseils ont été évoqués, comme la création de salariés tests pour répondre à l'exigence du secret médical, la présentation spontanée des points forts du Service, la préparation des audités le plus en amont possible, ou l'importance de la cohérence du système avec l'intégration de la certification, du projet de Service, de l'agrément et du CPOM.



A date de cette journée du 6 mars, 70 demandes d'audits ont été recensées par Présanse, sur 127 indiquées par les

Florent Quilan, Animateur du réseau qualité Présanse Hauts-de-France et Responsable Qualité de PRESOA a rappelé le fonctionnement du réseau régional pour la préparation de la certification, l'organisation des audits et la remontée d'informations au niveau national.

Les 7 Services participants au réseau Qualité des Hauts-de-France ont initié les démarches avec les organismes certificateurs pour une certification de niveau 1 et au 06 mars 2025, 6 Services ont planifié leurs audits entre janvier et avril 2025, et 2 Services ont obtenu la certification : le Pôle Santé Travail de Lille et l'ASTIL 62.

Flavia Cochet, Responsable qualité de l'ASTIL 62 a également présenté le déroulé de son audit, ainsi que les points forts et les points sensibles avant, pendant et après l'audit.

Pour la 2^{ème} partie de la matinée, une table ronde a accueilli les Directeurs et Responsables qualité de 2 autres Services certifiés au niveau 3 : Florence Thorin et Théo Andradre pour l'APST18 à Bourges, et Pierrick Martin et Julien Schoonheere pour le SIST OUEST Normandie à Saint-Lô.

La table ronde a été organisée autour de 3 questions : les potentielles non conformités, les points de vigilance et les facteurs clés de succès.

Si les Services audités ont tous été certifiés et n'ont donc pas eu de non-conformités, les participants à la table ronde ont pu présenter les éléments de preuve permettant de répondre aux exigences les plus sensibles, relevées comme non conformités potentielles lors d'audits blancs.

S'agissant de la signature du contrat d'adhésion par exemple, on relèvera que le parcours d'adhésion doit clairement démontrer l'information des adhérents des contreparties de l'adhésion, notamment l'offre socle, et s'assurer que l'adhérent a pris connaissance de cette information, qu'il s'agisse d'une signature papier ou électronique, ou de tout autre élément probant. A ce sujet, les Services peuvent se référer à la note juridique rédigée par Présanse, disponible sur le site internet de Présanse avec les documents relatifs à journée du 6 mars 2025.

Parmi les points de vigilance, rappelons que la gouvernance ne fait pas partie du périmètre de certification, mais le plan de contrôle, qui précise les modalités d'audit, mentionne le conseil d'administration dans les personnes à auditer « a minima ».

D'autres points de vigilance ont été évoqués, parmi lesquels :

- ▶ l'existence d'un plan de rattrapage pour la réalisation / actualisation des Fiches d'Entreprise (avec traçabilité des refus),
- ▶ la vérification du site internet, avec l'ensemble des informations demandées par le référentiel, y compris les ressources externalisées,

Non conformités - points sensibles

3 exemples

Éditeurs dépendants	<p>Contrat d'adhésion Éléments probants valent signature Signature papier vs électronique</p> <p>Mise à disposition des documents sur le portail adhérents (FE, résultats AMT, contrat...)</p> <p>Prise de rendez-vous sur le portail</p>	<p>Demandes de rendez-vous sans nécessité de priorisation et temps de visite différents selon les types de visite. Le référentiel précise : ne plus précéder d'effectuer des demandes de rendez-vous pour ces visites</p>
----------------------------	--	---

Suite page 8 ▶

Ressources :

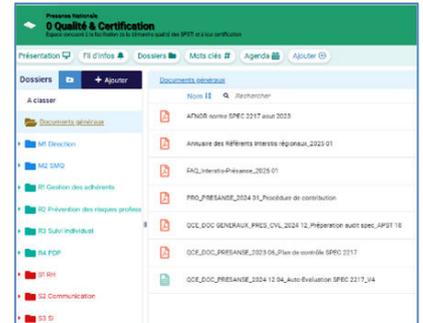
- ▶ www.presanse.fr ▶ Actualités
▶ journée d'étude - Support du 6 mars 2025
- ▶ Plateforme Interstis : <https://plateforme.interstis.fr/public/>

- ▶ la mise en place de la vérification de l'Identité Nationale de Santé (INS), la certification Hébergement de Données de Santé (HDS) pour le stockage des données, et le respect du RGPD,
- ▶ la formalisation de la communication des procédures (connues et appliquées),
- ▶ la formalisation de l'offre spécifique.

En conclusion de la table ronde, l'implication des collaborateurs et de la gouvernance, ainsi que la maîtrise de l'organisation ont été soulignées comme principaux déterminants de la réussite de l'audit et de l'obtention de la certification.

La réalisation de supports d'audit, permettant de fluidifier les

échanges avec les auditeurs et d'accéder plus rapidement aux éléments de preuve a également été mentionnée par quelques Services audités.



Des exemples de ces supports sont disponibles dans la base de partage de documents Interstis, accessibles à l'ensemble des Responsables qualité. ■

Contact :

Pour toute information, les SPSTI peuvent contacter m.lyonnet@presanse.fr ou g.bourdel@presanse.fr

Ressources :

- ▶ <https://presanse.qualios.com>



RAPPORT DE BRANCHE ET RAPPORT CHIFFRES-CLÉS 2025

Données à renseigner pour le 25 avril 2025

Pour rappel, la saisie des données du Rapport de Branche et du rapport Chiffres-Clés est ouverte depuis le 27 février 2025 sur La plateforme Qualios <https://presanse.qualios.com>.

Présanse invite les SPSTI à respecter la date limite de saisie, fixée **au 25 avril 2025**. Seul le formulaire « finance et gestion » pourra être saisi ultérieurement en fonction de la date de clôture des compte. Rappelons également que la vérification des données par les Directions est indispensable avant la validation des formulaires.

Dans le contexte actuel de changements réglementaires et organisationnels, il apparaît en effet primordial de disposer au plus vite de ces données.. ■

